

Les choix écoénergétiques présentent des avantages. En profitez-vous ?

D'après Ressources naturelles Canada, environ 61 % de l'énergie que nous consommons est consacrée au chauffage de nos maisons, 19 % à la production d'eau chaude, 14 % au fonctionnement de nos appareils ménagers, 4 % à l'éclairage et 3 % à la climatisation. Considérant l'augmentation des frais de chauffage et de climatisation au cours des mois les plus froids et les plus chauds respectivement, sachez qu'il existe des moyens de réduire ces frais en apportant des changements minimes et en adoptant des stratégies d'efficacité énergétique.

LES BÉNÉFICES DU PROGRAMME AVANTAGE ÉCOÉNERGÉTIQUE

À titre d'encouragement, Canada Guaranty offre un remboursement partiel de la prime d'assurance hypothécaire pouvant atteindre jusqu'à 25 % aux emprunteurs admissibles qui achètent une maison certifiée écoénergétique ou qui reçoivent un financement hypothécaire dans le but d'apporter des améliorations écoénergétiques à leur maison.

Programme Avantage Écoénergétique | Points saillants et critères d'admissibilité

Sont admissibles les emprunteurs dont le financement hypothécaire est déjà assuré par Canada Guaranty.

S'applique aux transactions d'achat aux fins de rénovations écoénergétiques.

Toute demande de remboursement partiel de la prime doit être présentée dans un délai de 24 mois suivant l'avance du prêt.



S'applique à tous les produits d'assurance hypothécaire de Canada Guaranty, que ce soit pour une nouvelle construction ou une propriété existante.

Canada Guaranty accordera le remboursement de la prime dans le cadre du programme Avantage Écoénergétique lorsque toutes les primes d'assurance hypothécaire initiales et les frais établis auront été versés par l'emprunteur.

AVANTAGES DE L'ADOPTION DE CHOIX ÉCOÉNERGÉTIQUES

Avantages à court terme

- Baisse des factures d'énergie grâce à une consommation efficace de l'énergie
- Espace de vie plus sain et agréable
- Amélioration de la durée de vie des gros appareils électroménagers

Avantages à long terme

- Réduction des niveaux de pollution et d'empreinte écologique
- Amélioration de la valeur marchande de la propriété

PROCESSUS DE REMBOURSEMENT DE PRIME

Pour connaître les critères d'admissibilité du programme, ainsi que le processus simplifié de demande en ligne, veuillez consulter la page du **Programme Avantage Écoénergétique** sous Produits d'assurance à l'adresse www.canadaguaranty.ca/fr



Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty
1, rue Toronto, bureau 400, Toronto, ON M5C 2V6
www.canadaguaranty.ca

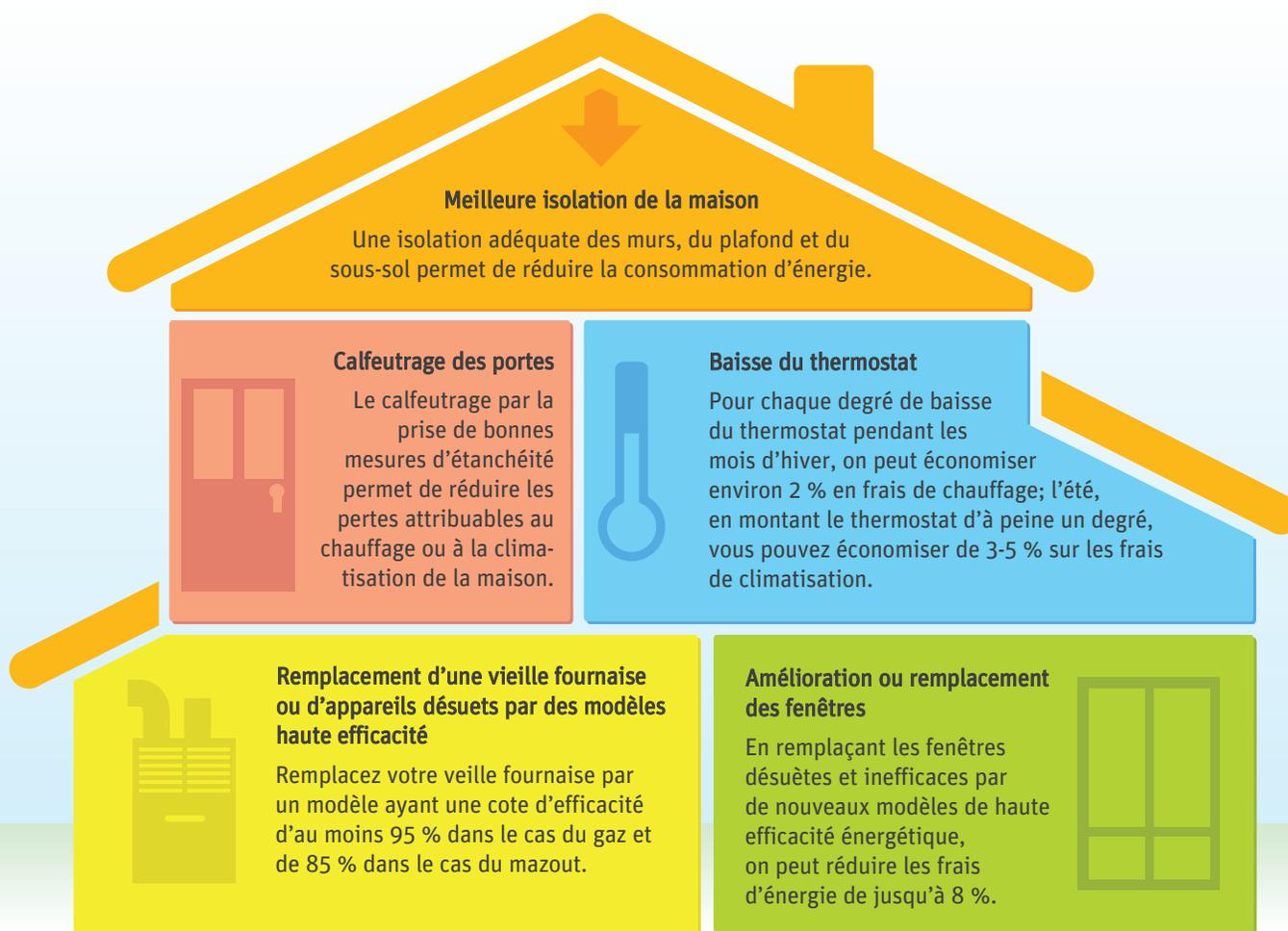
Numéro Principal 866.414.9109
Centre National de Souscription 877.244.8422

Les choix écoénergétiques présentent des avantages.

En profitez-vous ?

CINQ CONSEILS SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DOMICILIAIRE

Les solutions suivantes ne sont que des exemples de modifications que les propriétaires peuvent apporter à leur maison pour réduire leur consommation d'énergie globale et, dans la même veine, leurs factures d'énergie. Même si certaines modifications exigent un investissement plus considérable, toutes ces mesures peuvent, à la longue, faire de votre maison un lieu agréable, efficace et rentable.



SOURCES :

- Ressources naturelles Canada :
<https://www.rncan.gc.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-pour-les/information-sur-les-produits/appareils-menagers-usage-residentiel/13665>
- Conseils pour rendre votre maison plus écoénergétique :
<https://www.rncan.gc.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-pour-les-maisons/apportez-de-petites-modifications-dont-les-effets-sadditionnent/21851>
<https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel>



Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty
1, rue Toronto, bureau 400, Toronto, ON M5C 2V6
www.canadagaranty.ca/fr

Numéro Principal 866.414.9109
Centre National de Souscription 877.244.8422